



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E66727** VALABLE JUSQU'AU **05/07/2025**

ÉDITÉ LE 24/04/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 141 472

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RM LE TAMPON 1997B00094

Siret : 411 774 821 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3587V

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-110765

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-110765

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Raison sociale : EPSC SARL

56 CHEMIN MONDON
ZAC TROIS MARES
97430 LE TAMPON

Téléphone : 02 62 59 90 36

Fax : 02 62 57 70 20

Portable : 06 92 29 78 10

Responsabilité légale :

DIJOUX JEROME CO-GÉRANT / DIJOUX MICKAEL CO-GÉRANT

Site Internet : <https://www.facebook.com/epsc.admin/>

E-mail : gestion@epsc.re

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 2 500 000

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante)	32	06/07/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.